



Objet : Conseil Municipal

CONVOCAATION

**Le mercredi 29 juin 2022
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour :

01. Convention cadre visant à traiter les conséquences de l'annulation rétroactive de l'arrêté inter-préfectoral autorisant l'extension des compétences de la C3SM à l'eau et l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020
02. Avis sur le projet de pacte de gouvernance de la communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée
03. Tarifs des redevances des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif
04. Avis de la commune dans le cadre de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'autorisation environnementale pour le captage F3
05. Subventions aux associations et aux caisses des écoles
06. Règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne-temps
07. Modification du tableau des effectifs

Marc PETIT
Maire de Claira